IAMGOLD CORPORATION

TSX : IMG NYSE : IAG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE D'AUTRES RÉSULTATS D'ANALYSE POSITIFS DU PROGRAMME DE FORAGE DE 2019 RÉALISÉ DANS LA ZONE DU LAC GAMBLE DU PROJET AURIFÈRE ROUYN, AU QUÉBEC

Toronto (Ontario), le 31 juillet 2019 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») publie les résultats d'analyse restants de son programme de forage au diamant de 2019 réalisé dans la zone du lac Gamble du projet aurifère Rouyn, obtenu auprès de Ressources Yorbeau Inc. (« Yorbeau ») aux termes d'une convention d'option. Le projet est situé à 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec, et à environ 45 km au sud-ouest de notre mine Westwood. La Société publie des résultats d'analyse provenant des 17 forages restants, totalisant 4 946 mètres. Trois trous ont été abandonnés et reforés en raison d'une déviation importante. La Société a précédemment annoncé les résultats de 31 forages au diamant totalisant 8 438 mètres (voir les communiqués de presse du 23 mai et du 12 juin 2019).

Les résultats d'analyse contenus aux présentes sont énoncés au tableau 1 plus loin et comprennent les principaux résultats suivants (une section longitudinale illustrant le programme de forage dans la zone du lac Gamble est jointe au présent communiqué) :

Zone principale :

- **Trou de forage GA-19-711 : 9,7 mètres d'une teneur de 6,6 g Au/t**
  incluant : 5,9 mètres d'une teneur de 10,0 g Au/t
- **Trou de forage GA-19-719 : 16,9 mètres d'une teneur de 3,4 g Au/t**
  incluant : 5,8 mètres d'une teneur de 5,7 g Au/t
  incluant : 1,8 mètre d'une teneur de 10,3 g Au/t
- **Trou de forage GA-19-721 : 23,4 mètres d'une teneur de 6,1 g Au/t**
  incluant : 8,1 mètres d'une teneur de 13,3 g Au/t
  incluant : 1,0 mètre d'une teneur de 65,5 g Au/t
- **Trou de forage GA-19-722 : 10,1 mètres d'une teneur de 6,6 g Au/t**
  incluant : 3,0 mètres d'une teneur de 10,9 g Au/t
  et incluant : 4,0 mètres d'une teneur de 7,9 g Au/t

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD a indiqué : « Nous sommes très heureux des résultats positifs obtenus de notre premier programme de forage de délimitation réalisé plus tôt cette année au lac Gamble. Le programme ciblait la minéralisation dans la partie supérieure de la zone, et un bon nombre de forages recoupent de bonnes teneurs sur de larges intervalles. La zone semble en outre demeurer ouverte latéralement à l'ouest et en profondeur ; ainsi, des forages supplémentaires pourraient offrir un potentiel de prolongement. Nous sommes impatients d'intégrer les résultats de ce programme de forage afin d'élaborer un robuste modèle de gisement en vue de réaliser une future estimation des ressources. Je tiens à souligner que la collaboration étroite entre les équipes d'exploration d'IAMGOLD et de Yorbeau a considérablement contribué à la réussite de ce programme initial. »

L'objectif du programme de forage au diamant de l'hiver 2019 consistait à définir une partie de la zone du lac Gamble afin d'évaluer le potentiel de délimiter une ressource. Le programme visait la réalisation de forages espacés d'environ 50 x 50 mètres. Le programme de forage a bien recoupé le corridor cisaillé Cadillac-Piché ciblé, qui contient la zone minéralisée. Cette zone est associée à une altération d'une longueur qui varie de plusieurs mètres à plus de dix mètres et présente des quantités variables de carbonisation, de fuchsite et de silicification recoupées par un réseau de stockwerks de veines et de brèches de quartz blanc et de tourmaline brune. La minéralisation aurifère est observée sous forme de petits grains d'or libre visible et est associée à des sulfures mineurs contenus dans des veinules de quartz-tourmaline.

Prochaines étapes

Les résultats de ce programme initial de forage au diamant seront compilés et intégrés aux renseignements géologiques, géochimiques et structuraux existants afin de soutenir le

développement et le raffinement d'un modèle de gisement préliminaire. Ces travaux serviront à étayer la réalisation d'une estimation des ressources minérales de la zone du lac Gamble, qui est en phase de planification.

Des travaux de forage ont également repris afin de tester des cibles d'exploration choisies dans la région du gîte historique Astoria, qui est situé à plusieurs kilomètres à l'est du lac Gamble. Le programme comptera environ 5 000 mètres de forage au diamant et les résultats d'analyse seront publiés une fois reçus, validés et compilés.

À propos du projet aurifère Rouyn

La propriété aurifère Rouyn est située à quelque 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec. La ville de Rouyn-Noranda, qui possède une riche histoire en ce qui a trait aux activités minières, offre de nombreux avantages pour l'exploitation et l'exploration minières, y compris une stabilité politique et sociale, un bon accès et de bonnes infrastructures, des travailleurs chevronnés du secteur minier et l'un des territoires les plus favorables à l'exploitation minière au monde.

La propriété couvre un tronçon de 12 km de la faille Cadillac-lac Larder et contient quatre gîtes aurifères connus qui longent le corridor Augmitto-Astoria de 6 km situé dans la partie ouest de la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria et Augmitto, sont assortis d'une infrastructure souterraine établie et ont fait l'objet de rapports techniques comprenant des estimations des ressources qui avaient été précédemment déposés conformément à la Norme canadienne 43-101.

La zone du lac Gamble est située entre les gîtes Augmitto et Astoria. Le potentiel des cibles d'exploration au lac Gamble se situe entre 400 000 et 600 000 onces d'or à une teneur se situant entre 7,0 et 8,5 g Au/t. La quantité et la teneur potentielles des cibles d'exploration dont il est fait mention sont de nature conceptuelle puisque les travaux d'exploration réalisés sont insuffisants pour délimiter une ressource minérale. La propriété pourrait être explorée abondamment à l'avenir pour la faire passer au stade de ressource, et il n'existe aucune certitude que la cible d'exploration aboutira à la définition d'une ressource minérale. Les cibles d'exploration sont comparables à des gîtes similaires dans la région, aux modèles de gîtes ou aux résultats de forage initiaux.

IAMGOLD a signé une convention de participation définitive en décembre 2018 aux termes de laquelle IAMGOLD peut acquérir une participation de 100 % dans le projet en effectuant des paiements en trésorerie prévus totalisant 4 millions $ CA et en affectant un total de 9 millions $ CA à la prospection sur une période de quatre ans. Les programmes d'exploration doivent comprendre la réalisation d'au moins 20 000 mètres de forage au diamant au cours de deux premières années de la convention de participation. À la fin de cette période, la Société doit réaliser une estimation des ressources conforme à la Norme canadienne 43-101, après quoi la Société pourra acquérir à son choix une participation de 100 % dans le projet, moyennant un paiement à Yorbeau d'une redevance sur le rendement net à la sortie de fonderie de 2 %, d'une somme égale au moindre de 15 $ CA l'once de ressources ou 30 millions $ CA.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers.

La « personne qualifiée » responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géo., directrice générale, Exploration. Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait à l'information technique rapportée ici. La personne qualifiée mentionnée plus haut a approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et a préalablement examiné ceux-ci. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans les présentes.

La conception du programme de forage et l'interprétation des résultats sont sous le contrôle des équipes géologiques d'IAMGOLD et de Yorbeau, qui comprend des personnes qualifiées ayant recours à des protocoles stricts conformes à la Norme canadienne 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. L'échantillonnage et les résultats d'analyse des carottes de sondages sont soumis à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ-CQ). Les carottes de sondages (taille NQ) sont décrites et les échantillons sont sélectionnés par les géologues, puis coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les demi-carottes sont emballées et transportées dans des sacs scellés vers les laboratoires AGAT à Val-d'Or, au Québec, et vers Mississauga, en Ontario. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1 000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. AGAT prépare les pulpes analytiques à ses installations situées à Val-d'Or et traite les pulpes à son laboratoire situé à Mississauga, qui est certifié ISO / IEC 17025 2005 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 3,0 grammes par tonne, une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui présentent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont traitées selon un protocole prévoyant le broyage fin de la totalité de l'échantillon suivi d'une analyse métallique de la totalité de la matière pulvérisée. Dans le cadre de la séquence d'échantillonnage, un double, des blancs et des matériaux de référence certifiés sont insérés pour tous les trous de forage aux fins du contrôle de la qualité.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société ; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé « Form 40-F/Annual Information Form ») d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888-464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available atwww.iamgold.com.

Tableau 1 : Projet aurifère Rouyn – Résultats de forage de l'hiver 2019 pour la zone du lac Gamble

Résultats de forage du projet Rouyn - Programme d'hiver 2019 de la zone Lac Gamble												
Trou n°	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur/ Longueur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie (1)	Au (2) (3)	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
GA-13-628W (4)	644 385	5 339 901	3 108	169,1	-76,33	46,00	Abandonné dû à une déviation excessive du trou de forage					
GA-19-700	644 853	5 339 944	3 280	153	-66	372,00	313,05	317,35	4,30	3,28	5,17	Zone principale
Incluant (3)							315,15	316,35	1,20	0,92	10,60	
							328,10	330,80	2,70	2,07	1,76	
							344,40	345,80	1,40	1,08	1,00	Zone inférieure
GA-19-701	644 832	5 339 942	3 284	174	-66	129,00	Abandonné dû à une déviation excessive du trou de forage					
GA-19-704	644 772	5 339 928	3 284	190	-73	420,00	363,00	364,00	1,00	0,69	1,34	
							370,00	375,00	5,00	3,47	6,30	Zone principale
Incluant (3)							371,00	372,00	1,00	0,69	24,40	
							380,85	381,85	1,00	0,69	2,29	
GA-19-707	644 719	5 339 907	3 281	168	-81	252,00	Abandonné dû à une déviation excessive du trou de forage					
GA-19-709W	644 409	5 339 875	2 907	160,3	-75,02	181,00	531,60	532,60	1,00	0,75	1,15	Zone supérieure
							536,80	543,00	6,20	4,64	0,55	Zone principale
GA-19-711	644 383	5 339 935	3 280	192	-70	468,00	416,50	417,50	1,00	0,80	1,40	Zone supérieure
							426,60	436,30	9,70	7,77	6,64	Zone principale
Incluant (3)							430,40	436,30	5,90	4,73	9,96	
GA-19-712	644 382	5 339 935	3 280	170	-70	458,50	409,00	411,00	2,00	1,61	3,85	Zone principale
							417,00	430,30	13,30	10,71	1,26	Zone principale
Incluant (3)							418,00	420,00	2,00	1,61	3,41	
Incluant (3)							424,00	425,00	1,00	0,80	2,80	
GA-19-713	644 845	5 339 853	3 285	147	-47	222,00	180,50	184,00	3,50	2,95	3,29	Zone principale
Incluant (3)							181,50	182,80	1,30	1,10	5,70	
							203,00	204,50	1,50	1,27	1,26	Zone inférieure
							216,70	217,70	1,00	0,85	7,89	Zone inférieure
GA-19-716	644 808	5 339 797	3 285	180	-70	219,00	163,70	180,80	17,10	12,93	1,01	Zone principale
Incluant (3)							167,70	170,80	3,10	2,35	1,59	
Incluant (3)							175,80	180,80	5,00	3,79	1,56	
GA-19-718	644 707	5 339 750	3 282	180	-56	180,00	93,30	101,50	8,20	6,91	3,48	Zone principale
Incluant (3)							96,10	97,50	1,40	1,18	10,30	
							120,30	122,60	2,30	1,94	2,68	Zone inférieure
							134,70	135,95	1,25	1,05	1,84	Zone inférieure
GA-19-719	644 638	5 339 787	3 290	178	-74	270,00	199,75	200,75	1,00	0,66	1,49	Zone supérieure
							205,60	206,65	1,05	0,69	4,39	Zone principale
							209,60	226,50	16,90	11,16	3,37	Zone principale
Incluant (3)							210,60	216,40	5,80	3,83	5,70	
Incluant (3)							214,60	216,40	1,80	1,19	10,31	
GA-19-720	644 396	5 339 818	3 286	185	-75	357,30	317,65	318,90	1,25	1,53	4,60	Zone principale
Incluant (3)							324,00	325,00	1,00	0,85	2,29	
GA-19-721	644 457	5 339 757	3 287	178	-77	276,00	197,05	201,35	4,30	2,69	1,41	Zone supérieure
							208,50	225,80	17,30	10,75	1,47	Zone principale
Incluant (3)							220,00	221,35	1,35	0,84	7,50	
Incluant (3)							224,30	225,80	1,50	0,94	3,54	
							229,70	253,10	23,40	14,63	6,08	Zone principale
Incluant (3)							233,50	240,50	7,00	4,37	4,15	
Incluant (3)							245,00	253,10	8,10	5,07	13,25	
Incluant (3)							250,10	251,10	1,00	0,63	65,60	
GA-19-722	644 351	5 339 778	3 286	173	-75	336,00	247,50	249,00	1,50	0,99	1,13	Zone supérieure
							264,00	274,05	10,05	6,63	6,59	Zone principale
Incluant (3)							264,00	267,00	3,00	1,99	10,93	
Incluant (3)							269,00	273,00	4,00	2,63	7,92	
GA-19-723	644 586	5 339 885	3 284	183	-70	363,00	320,15	322,00	1,85	1,41	3,57	Zone principale
							328,10	330,00	1,90	1,45	1,96	Zone principale
GA-19-724	644 521	5 339 867	3 284	185	-80	396,00	359,20	365,20	6,00	4,11	1,20	Zone principale
Incluant (3)							362,20	365,20	3,00	2,06	1,58	

Notes :

1. Les épaisseurs vraies des intersections sont estimées à approximativement 62-85 % de l'intervalle de carotte.
2. Les intersections de trous de forage sont calculées selon une teneur de coupure moins élevée de 1,00 g Au/t et peuvent contenir des intervalles de jusqu'à 3 mètres de longueur de valeurs plus faibles.
3. Les résultats d'analyses ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.
4. Les trous de forage avec le suffixe W sont des branches effectuées de trous maîtres précédemment forés.

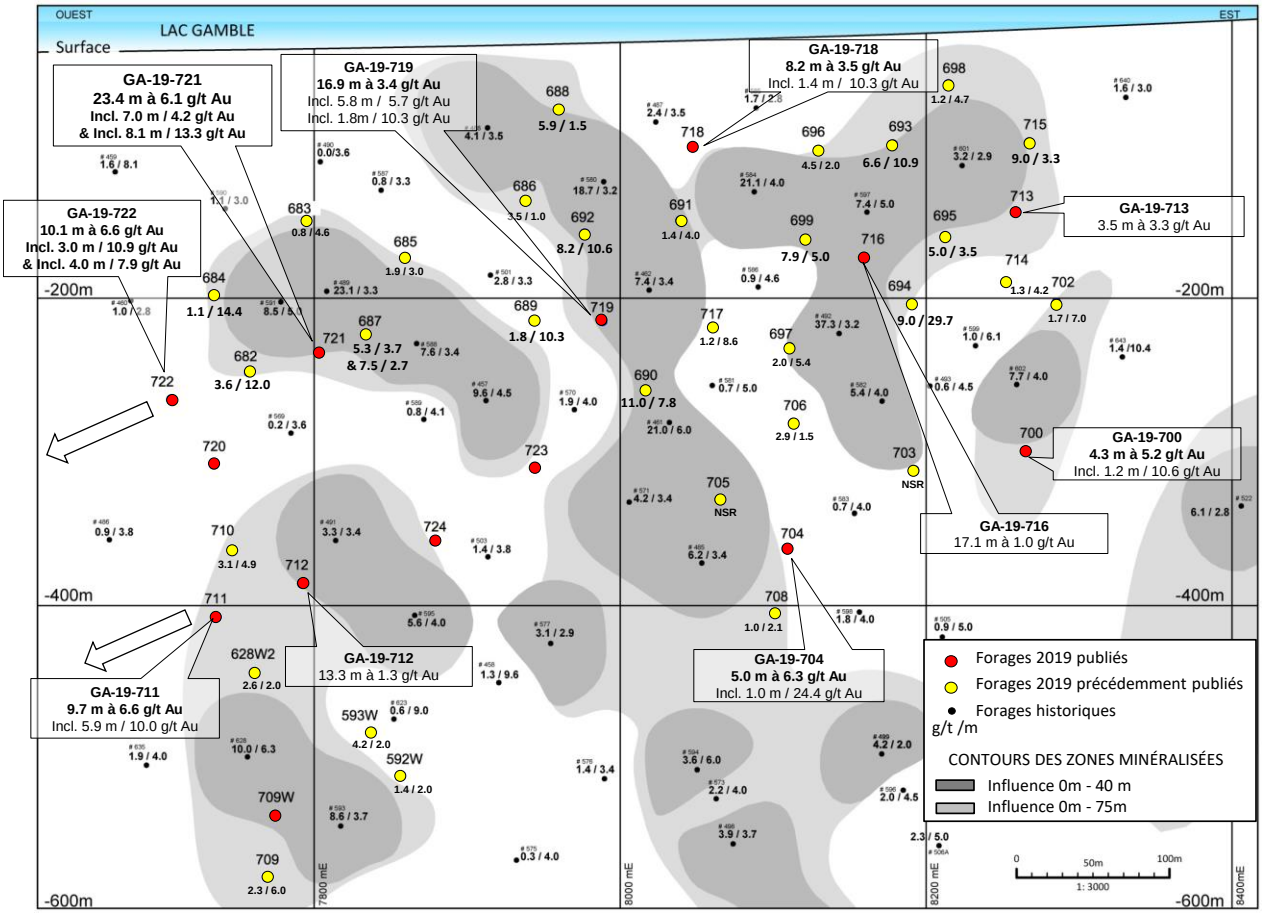


Figure 1 : Projet aurifère Rouyn – Section longitudinale de la zone du lac Gamble et principaux résultats d'analyses de 2019